



**Procès verbal de séance 05 Mars 2019
(Convocation du 28 février 2019)**

Présents : Dominique Brocas, Pascal Faideau, Bernard Caillon, Patrice Demuth, Vincent Martin, Bernard Baudinière, Sophie Grégoire, Odile Rochard, Philippe Plat, Jean-Claude Rocher.

Représenté'e)s : Danielle Lavau, Valérie Rioux, Jacky Surreau.

Absents : Olivier Jennequin.

Invitée à cette séance du Conseil : Mme RABILLER - Comptable du Trésor de Saint Julien L'Ars.

Secrétaire de séance : Vincent Martin.

Quorum atteint. 13 élu(e)s sont présent(e)s ou représenté(e)s.

Documents fournis : Ordre du jour

La séance est ouverte à 20h06

M.Pascal Faideau 1^{er} adjoint en charge des finances présente, par ordre légal, les documents concernant les comptes de gestion et les comptes administratifs de 2018.
M. le Maire quitte la séance et ne prend part ni aux débats ni aux votes des comptes 2018 de la Commune. Les votes porteront donc sur 12 voix.

2- Délibérations :

2.1- Approbation du compte de gestion 2018 de la commune

CG 2018 : FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Réalisé 331 678,15 €
Restes à réaliser : 0,00 €

Recettes :

Réalisé : 340 716,82 €
Reste à réaliser : 0,00 €

CG 2018 : INVESTISSEMENT

Dépenses :

Réalisé : 191 138,85 €
Restes à réaliser : 0,00 €

Recettes :

Réalisé : 69 277,79 €
Reste à réaliser : 0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice (incluant les reports n-1)

Fonctionnement : 239 535,12 €
Investissement : 1 224,09 €
Résultat Global : 240 759,21 €

Adopté à l'unanimité (12 voix).

Mme Rabiller, comptable du Trésor, apporte des explications sur les restes à réaliser. Elle indique que trois programmes prévus en 2018 celui référencé 107 (aménagement du premier étage de la mairie), celui référencé 118 (installation d'un radar pédagogique) et celui référencé 119 (aménagement des sanitaires publiques) n'ont pas fait l'objet de dépenses et pourront éventuellement être prévus en 2019. Elle indique qu'il ne faut pas confondre crédit budgétaire et trésorerie.

2.2- Approbation du compte administratif 2018 de la commune

CA 2018 : FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Réalisé 331 678,15 €
Restes à réaliser : 0,00 €

Recettes :

Réalisé : 340 716,82 €
Reste à réaliser : 0,00 €

CA 2018 : INVESTISSEMENT

Dépenses :

Réalisé : 191 138,85 €
Restes à réaliser : 0,00 €

Recettes :

Réalisé : 69 277,79 €
Reste à réaliser : 0,00€

Résultat de clôture de l'exercice (incluant les reports n-1)

Fonctionnement : 239 535,12 €

Investissement : 1 224,09 €

Résultat Global : 240 759,21 €

Ce résultat positif, signe d'une bonne gestion de la Commune satisfait pleinement la totalité de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité (12 voix)

M. le Maire rejoint la salle du conseil

2- Questions diverses :

2.1 : Formation de l'agent technique en fin de contrat CUI au 5 Avril 2019.

Afin de pouvoir embaucher une personne avec un contrat unique d'insertion, la commune de Liniers avait du signer une convention avec Pôle emploi avant l'embauche du salarié. Cette convention prévoyait les actions de formation professionnelle et les actions de validation des acquis de l'expérience nécessaire à la réalisation des projets personnels de l'intéressé.

Aussi cet agent technique participera, dans ce cadre, à un stage d'accompagnement au projet professionnel. Le prix de cette formation sera à la charge de la commune pour un montant de 480,00 € TTC.

2.2 : Renforcement du réseau électrique aux Tiffolières :

Comme il y a quelques mois dans le centre de la commune, SRD souhaite renforcer le réseau au lieu dit les Tiffolières. Cette opération se déroulera prochainement.

Par là même, l'opérateur Orange demande à la commune si elle souhaite dans ce même lieu dit procéder à l'enterrement du réseau téléphonique pour un montant de 36 000 euros. La réponse sera non du fait du montant demandé pour 4 habitations et du fait de l'arrivée de la 4G sur le secteur de Liniers (4G qui devrait voir disparaître progressivement les réseaux filaires).

Fin de séance 21h00

Vincent Martin